

COMMUNE DE
TORSAC

016-211603824-20260119-D202614-DE
Reçu le 02/02/2026
16410 TORSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2026_1_4

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L' an deux mille vingt six, le lundi 19 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Date de convocation du : 13 Janvier 2026

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, GUILBAUD Francis, JORAT David, DEPIT NAUZIN Caroline

Pouvoirs :

BRISSEAUD Philippe a donné pouvoir à BREARD Catherine
LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à TARDY Marie-Line
PERONNAUD Thierry a donné pouvoir à DEPIT NAUZIN Caroline
HENRI Audrey a donné pouvoir à JORAT David

**Objet : Restauration du
pont de Torsac sur la RD 41**

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, LABUSSIÈRE Patricia, PERONNAUD Thierry, HENRI Audrey

Secrétaire de Séance : Marie-Line TARDY

Vu le projet de restauration du Pont de Torsac franchissant La Charraud et supportant la route départementale n° 41 ; Ces travaux s'inscrivent suite à la constatation de nombreux désordres au niveau maçonneries, notamment en amont rive gauche avec la présence du système racinaire d'un arbre,

Le projet des restauration du pont a pour objectifs :

- la mise en sécurité des usagers au franchissement de l'ouvrage,
- l'amélioration du gabarit hydraulique,

Ce projet associe le Département et la commune de TORSAC.

L'opération est estimée à la somme de 181 750 € HT soit 218 100 € TTC.

La répartition entre les deux entités prévoit une participation financière de la commune de TORSAC à hauteur de 40 000 € HT. Sur cette somme, la commune peut prétendre à une subvention au titre des amendes de police de 50 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le projet de restauration du pont de Torsac sur la RD 41 ;
- accepte la participation financière de la commune à hauteur de 40 000 € ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 19/01/2026, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le **- 2 FEV. 2026**
Affiché le.....

